



CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE CONFEDERALE LEONARD DE VINCI
Séance du 10 février 2017

Délibération n° 2017-3

Le conseil académique de l'Université Confédérale Léonard de Vinci s'est réuni en séance plénière, sur convocation du président de la COMUE, le vendredi 10 février 2017

Vu le décret n°2015-857 du 13 juillet 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'université et établissements « Université confédérale Léonard de Vinci ».

Point de l'ordre du jour : élection de la présidente du CAC.

Exposé de la décision : la COMUE a reçu une seule candidature, celle d'Hélène Pauliat, ancienne présidente de l'université de Limoges. Après une présentation de son projet par la candidate, il est proposé de passer au vote à bulletins secrets.

VOTE

Nombre de membres constituant le conseil : 92
Quorum : 46
Nombre des membres participants à la délibération : 48
Abstention : 9
Votes exprimés : 39
Pour : 39
Contre : 0

Fait à Chasseneuil du Poitou, le 20/2/17


Loïc Vaillant

Transmis au recteur le 20/03/17